

## Procès verbal de l'Assemblée générale du 28 Mars 2012

Les membres de l'association Saint-louis réseau sein se sont réunis en Assemblée générale au siège de l'association le **mercredi 28 mars 2012** sur convocation de la Présidente pour approuver les **comptes de l'exercice 2011**.

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de B. Carcopino.

Etaient présents 30 membres dont la liste est jointe en annexe.

27 membres étaient absents mais avaient donné pouvoir pour être représentés (liste en annexe).

Les statuts de l'association ne prévoyant pas de quorum, l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente et le Trésorier rappellent l'ordre du jour et font le point sur le fonctionnement du Réseau

M O. Samama, expert comptable présente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2011 d'où il résulte que l'association présente un résultat légèrement bénéficiaire malgré une baisse de la subvention.

M B. Haggiag commissaire aux comptes donne lecture de son rapport d'où il résulte que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association.

En l'absence de discussion les résolutions suivantes sont adoptées :

1<sup>ère</sup> résolution ; après avoir pris connaissance du compte de résultat et du bilan financier ainsi que du rapport du CAC, la collectivité des membres du réseau les approuve tels qu'ils ont été présentés à l'unanimité

2<sup>e</sup> résolution ; la collectivité donne quitus à la présidente et au trésorier pour leur gestion à l'unanimité.

3<sup>e</sup> résolution ; l'assemblée charge la présidente de procéder à la publication des comptes sur le site du JO.

La séance est levée à 21h

Paris le 28 Mars 2012

B. Carcopino,  
Présidente de Saint-Louis réseau sein.